



Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extra-Ordinaire du 21 mars 2010

Auteur: Myriam Agram-Pottier

Date: 21 mars 2010



Le 21 mars 2010 à 14h s'est tenue à Nandy (77) l'Assemblée Générale extra-ordinaire annuelle de l'association Césarine.

Etaient présentes :

Myriam AGRAM-POTTIER
Sabine GUEBLI
Delphine HALLE
Sonia HEIMANN
Aude ALEXANDRE-ORRIN
Isabelle BIANCHI
Virginie BOURQUIN
Amandine CHARBONNIER
Emmanuelle CONSEIL

Elizabeth DELEUZE
Claire FOURNIER
Valérie GONDA
Stéphanie LANGELEZ
Michèle MAES
Aline MARTIN-PLANCHE
Elodie RAYNAL-MELCHI
Ariane ROBERT
Karine RUCKEBUCH

Absents représentés

Julie BRAU, représentée par Sabine GUEBLI
Sophie EULACIA, représentée par Elodie RAYNAL-MELCHI
Karine GARCIA-SIZGORIC, représentée par Sonia HEIMANN

Absents non-représentés

Céline PHELIZOT

Le Quorum requis étant atteint, l'Assemblée Générale peut valablement statuer sur les points portés à sa connaissance.

Myriam AGRAM-POTTIER est désignée secrétaire de séance.

Sonia HEIMANN est désignée présidente de séance.

PV de l'assemblée générale du 28 juin 2009

Le procès verbal est lu par Sonia HEIMANN. Il est porté aux voix des membres présentes pour approbation.

Le procès verbal de l'Assemblée Générale du 28 juin 2009 est approuvé à l'unanimité des présentes.

Changement des statuts de l'association

Deux changements importants sont portés aux voix de l'assemblée générale :

1.1. Visibilité de Césarine à l'étranger

Les propositions de modification de statuts sont lues par Sabine GUEBLI. Ces nouveaux statuts prévoient en l'article 6, la possibilité de faire représenter l'association à l'étranger par la nomination d'animatrices formées.

1.2. Changement du statut des membres fondateurs

Il est proposé à l'Assemblée Générale d'annuler les prérogatives particulières dont disposent les membres fondateurs. Ces nouvelles dispositions sont ouvertes aux votes des membres actifs présents.

Elles sont adoptées à l'unanimité.

Cooptation d'une nouvelle administratrice

Il est porté à la voix des membres actives présentes, la proposition de cooptation au conseil d'administration d'Elisabeth DELEUZE, animatrice de la région Provence ayant accepté la proposition du conseil d'administration.

La cooptation d'Elisabeth est votée à l'unanimité par les présentes.

Rapport financier 2009

Sonia HEIMANN a démissionné de son poste de trésorière en 2009. Sabine GUEBLI a repris ces fonctions de trésorière.

Elle indique que le compte est débiteur sur l'année 2009, mais qu'il reste positif. Elle rappelle :

- les postes ayant nécessité des investissements habituels, auxquels se sont ajoutés des investissements ponctuels. Le bilan 2009 reste sain avec un solde positif de 1074 euros
- Les projets de dépenses pour 2010 (déplacements des administratrices, frais autour de la session de formation des animatrices de novembre 2010, participations de Césarine en local)
- Les ressources de l'association autres que celles des cotisations pour 2009 (dons, intervention payée).

Sans autre question, le rapport financier est porté aux voix de l'assemblée générale présente. Il est approuvé à l'unanimité.

Rapport moral 2009

1.3. Actions réalisées en 2009

1.3.1. Recomposition du Conseil d'administration

Début 2009, le conseil d'administration était composé comme suit : Sonia HEIMANN, Sabine GUEBLI, Delphine HALLE, Karine GARCIA-SIZGORIC, Aline MARTIN-PLANCHE. Myriam AGRAM-POTTIER était en disponibilité en tant que membre fondateur.

Fin 2009, le conseil d'administration était constitué comme suit : Sonia HEIMANN, Sabine GUEBLI, Delphine HALLE, et Myriam AGRAM-POTTIER qui a réintégré le CA à sa demande. Aline MARTIN-PLANCHE a demandé sa mise en disponibilité en tant que membre fondateur en juin 2009 et Karine GARCIA-SIZGORIC a donné sa démission en août 2009.

1.3.2. Axes de travail en 2009

- Point sur la fréquentation du site internet www.cesarine.org
- Point sur les inscriptions sur le forum public : fréquentation, évolution des rubriques, création d'un profil « Association Césarine »
- Les outils de communication externes : Newsletter, feuillets, affiches, cartes de visites, profil Facebook
- Mode de fonctionnement du forum de travail : nombre de participantes, présentation, FAQ...
- Point sur les cotisations et vote sur la possibilité de cotiser librement

- Les animatrices : session de formation fin 2009 et deux stagiaires sont nommées animatrices
- Visibilité externe : salons, conférence, relations presse, parution de Césarine dans des livres
- Demande de subvention.
- Relation avec les professionnels de santé : travail auprès des réseaux de périnatalité
- Gestion administrative : vente de livres et compte bancaire BNP

1.4. Projets pour 2010

- Le développement des outils de communication :
 - o Professionnaliser la plaquette
 - o Élaborer de nouveaux feuillets reprenant les pages du site
- Site internet :
 - o étoffer le site de l'association par l'écriture de nouvelles pages
 - o augmenter la visibilité auprès des adhérentes et rendre l'encart « Césarine vous a aidée, aidez-nous » plus lisible sur la page d'accueil
 - o Mettre en ligne un questionnaire sur le vécu des mamans de Suisse.
 - o Changer d'hébergeur.
 - o Faire revivre la page « actus du net »
 - o Créer un blog de groupe d'animatrice Césarine, basé sur le volontariat
- Forum public :
 - o Modifier le message d'accueil
 - o Écrire une charte de déontologie des quasi-modos
- Forum de travail :
 - o Création d'une FAQ pour les nouveaux arrivants
 - o Limiter l'accès au forum « Pluie et beau temps est annoncée, en raison d'un grand nombre de digressions dans l'environnement de travail
 - o Faire piloter chaque projet par une administratrice et demander clairement la participation des membres actives via un tableau des compétences
- Constituer un Césarine Suisse et Belgique

- Offrir la possibilité de donner des droits de parole au nom de l'association à des membres actives qui ne sont ni animatrices, ni administratrices. .
- Compléter le kit salon : Elizabeth DELEUZE propose de créer un post sur le forum de travail pour reprendre les phrases des mères
 - o Relations presses : deux publications sont en attente à ce jour (un article pour « Alternative Santé » rédigé par Sabine GUEBLI et un article pour la Gazette « Femmes Sages-femmes », rédigé par Myriam AGRAM-POTTIER et Sabine GUEBLI).
- Demandes de subventions : une demande a été préparée à destination du Ministère de la Santé en vue d'obtenir le financement de livres techniques du Docteur RACINET « la Césarienne » : pour actions : Karin RUCKEBUSCH et Isabelle BIANCHI.
- prise de contact avec des fondations : Sabine GUEBLI propose à l'Assemblée Générale de contacter des fondations en vue d'obtenir des fonds, et notamment la fondation ATTIAS dont l'axe majeur est le droit des femmes. Sonia HEIMANN souligne le risque de la perte d'indépendance, mais l'Assemblée Générale se met d'accord sur la possibilité de refuser une aide dans ce cas. Cette décision est votée à l'unanimité.
- Développement des réseaux de périnatalité : il y a mention des réseaux dans le post de la récap des maternités et dans les CRUQ.
- Comité médical : Jeanne WEISS ROUANET a refusé d'être anesthésiste référent en la matière, mais a cependant demandé l'abonnement la newsletter
- Florence FORESTI : Michelle MAES cherche toutes les voies pour la contacter.
- Gestion administrative et financière : il reste 20 Vadeboncoeur à la revente. Il convient de prévoir un délai de réapprovisionnement de deux mois. Peu de Odent restent à la vente, mais l'assemblée générale ne juge pas judicieux d'en recommander pour le moment.
- Interventions de Césarine : question est portée à l'assemblée générale de savoir si on des fait payer nos interventions. À l'unanimité il est convenu de le proposer.

L'assemblée générale vote à présent le contenu du rapport moral. Il est approuvé à l'unanimité des présentes

L'ordre du jour ayant été épuisé, l'Assemblée Générale est clôture à 17h30.

Sonia HEIMANN

Présidente de séance

Myriam AGRAM POTTIER

Secrétaire de séance